



# MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

Feuilles vives 2024 – 20 au 22 sept.  
Kingston

---

## Ces modalités de prise en charge s'adressent aux membres en règle de Théâtre Action pour 2024

### A. Les conditions suivantes s'appliquent pour la prise en charge :

- Vous demeurez à plus de 75 km de Kingston;
- Vous avez payé vos frais d'adhésion 2024;
- Vous participez au Forum (Samedi 21 septembre de 9h à 12h)
- Vous participez à l'AGA (Dimanche 22 septembre de 9h à 11h30)
- En cas d'empêchement, vous vous engagez à annuler votre participation au plus tard le 10 sept.

Dans le cas de non respect de l'une de ces conditions, Théâtre Action se réserve le droit de facturer au membre les frais encourus et/ou de ne pas lui émettre de remboursement.

### B. Frais de séjour:

Théâtre Action fournira le souper du vendredi ainsi que le dîner et le souper du samedi et du dimanche. Les petits déjeuners seront inclus à l'hôtel.

Sous réserve d'une approbation préalable par Théâtre Action, seuls les repas pris en route seront remboursés (à déterminer par TA en fonction des heures de vos déplacements) selon les modalités suivantes:

Déjeuner : 13 \$ / Dîner : 19 \$ / Souper : 26 \$

### C. Transport:

TA privilégie le transport terrestre (autobus, train ou voiture). Nous vous encourageons à privilégier le covoiturage. Théâtre Action remboursera votre kilométrage, à un tarif différentiel, selon le nombre de passager·ère·s :

- 0,46 \$ / km : 3 membres et plus (conducteur·rice + 2 membres et plus)
- 0,41 \$ / km : 2 membres et plus (conducteur·rice + 1 membre)
- 0,36 \$ / km : 1 membre (conducteur·rice solo)

Note: Une approbation préalable de la part de Théâtre Action est obligatoire pour toute dépense engagée par un·e membre.